



## **Action Publique 2022 : création d'un groupe de travail de suivi**

**L'UNSA a été destinataire d'un courrier du ministre de l'Action et des Comptes Publics, Gérald Darmanin, annonçant la création d'un groupe de travail de suivi du chantier Action Publique 2022. L'UNSA constate que le gouvernement affiche une volonté d'associer les partenaires sociaux sur ce volet. Elle vérifiera rapidement s'il s'agit d'un retour effectif du dialogue social.**

Le gouvernement, par la voix du ministre de l'action et comptes publics, **annonce la création** d'un «groupe de travail national associant l'ensemble des confédérations syndicales et les fédérations de la fonction publique non affiliées qui sont représentées au CCFP, les représentants des employeurs territoriaux et ceux de la fédération hospitalière de France».

Il sera organisé par la DGAFP et aura pour mission **d'établir un bilan des réformes passées et de suivre l'ensemble du processus chantier «Action Publique 2022».**

L'UNSA estime que le rôle d'une organisation syndicale est d'être force de proposition et d'analyse, **en toute indépendance**, afin de pouvoir œuvrer à l'amélioration des services publics de notre pays et des conditions de travail des agents publics, pour offrir un service public de qualité. Elle se rendra à ce groupe de travail.

Par ailleurs, l'UNSA rappelle son attachement à la démocratie sociale. C'est pourquoi le CCFP doit jouer un rôle important, pour suivre ce chantier avec ses commissions spécialisées, car c'est l'instance représentative élue des agents publics.

De plus, l'UNSA estime que le suivi du chantier Action Publique 2022 nécessite, à minima, une réunion par quinzaine, pour tenir compte du rythme imposé par le gouvernement.

**« L'UNSA sera extrêmement attentive à la façon dont ses propositions seront, ou non, prises en compte par le gouvernement. L'UNSA ne servira pas, ni d'alibi, ni de caution ! »**

# **UNSA Police, le langage de vérité !**





MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

LE MINISTRE

Paris, le 16 NOV. 2017

*A l'attention des confédérations syndicales et des fédérations de la fonction publique non affiliées représentées au CCFP*

Mesdames et Messieurs les Présidents et Secrétaires généraux,

Le 13 octobre dernier, le Premier ministre a lancé le programme Action publique 2022 qui vise à réinterroger en profondeur l'ensemble des missions publiques. Son but est de redonner du sens, de la cohérence et de l'efficacité à l'action publique. La démarche engagée croisera au maximum les expertises et les attentes. La parole sera donnée aux citoyens et aux agents publics dans le cadre du Forum de l'Action publique lancé prochainement ainsi qu'à des personnalités issues de tous horizons réunies dans le Comité « Action publique 2022 » (CAP22). Les ministères et leurs administrations sont également mobilisés, par une contribution aux travaux du Comité et la conduite de chantiers transverses.


Les partenaires sociaux sont à mes yeux des acteurs majeurs dans le processus de transformation qui s'engage. C'est la raison pour laquelle, outre le travail que nous avons mené ensemble sur le Forum de l'Action publique et vos échanges avec le CAP22, je vous propose de constituer un groupe de travail national, associant l'ensemble des confédérations syndicales et les fédérations de la fonction publique non affiliées qui sont représentées au Conseil Commun de la Fonction Publique, les représentants des employeurs territoriaux et la fédération hospitalière de France.

Organisé par la DGAFP, ce groupe de travail associera, en tant que de besoin, le SGMAP, France Stratégie, la Mission de coordination nationale pour la réforme de l'Etat (MICORE) et des représentants des ministères. Il se réunira une à deux fois par trimestre. Afin de faciliter les échanges, je vous propose que chaque organisation syndicale soit représentée par deux personnes, dont l'une au moins au titre de la fonction publique.

Parmi les travaux que sera amené à réaliser ce groupe de travail, je souhaite qu'il puisse être force de propositions pour l'établissement d'un bilan des réformes engagées ces dernières années comme nous l'avions évoqué lors des réunions menées pour la préparation du Forum de l'action publique. Il aura également pour objectif plus global d'assurer un suivi de l'avancement du processus engagé par le chantier Action publique 2022.

Je vous remercie par avance pour votre participation et ne manquerai pas de revenir très rapidement vers vous pour vous proposer une première date de rencontre.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Présidents et Secrétaires généraux, à l'assurance de ma considération distinguée.



Gérald DARMANIN